



PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Plan de Prévention des Risques Technologiques du site NOBEL EXPLOSIFS France à RIAILLE

RECOMMANDATIONS

Mai 2007



Recommandations tendant à renforcer la protection des populations

En application du V de l'article L 515-16 du Code de l'Environnement, les mesures suivantes sont **recommandées** pour les constructions existantes à la date d'approbation du PPR :

- Renforcement de l'ancrage des cadres des ouvertures extérieures ;
- Pose de volets bois ou métalliques sur les ouvertures vitrées.